Edme Hilaire Garnier des Chesnes

Confrère de l'Oratoire

Entré : 1749 Sorti :

Né à Montpellier (Hérault), le 1 Mars 1732

Mort à Paris, le 6 janvier 1812

Membre de la Société d'agriculture de la Seine

Chevalier de la Légion d'honneur

Député aux 500 et corps législatif

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
pr. de l'Oratoire

Voir :

Adry : t. III, p. 17.

Hoefer : Nouvelle biog. générale. Paris, Didot, 1857, t. XIX, col. 528.
Biographie des contemporains, t. II

Silvestre : son éloge dans les Mémoires de la Société d'agriculture de la Seine, 1813, t. XVI

Quérard : France littéraire.

Le Confrère Edme Hilaire Garnier Deschênes

M.M. 607, f. catalogue, N 515 =

Edme Hilaire Des Chaines (sic) de Montpellier, entré à Paris en 1749, sorti.

Adry = (Bibl. des Ecrivains de l'Oratoire = (Bibl. Nle fonds fr. 25683) t. III. p 17 verso =

Garnier des Chênes a donné : la Coutume de Paris mise en vers.
Notaire au châtelet. Il a professé à Troyes où il a donné au carnaval, faisant la seconde, un Poème latin sur le luxe et la mode.

Voir France littéraire, t. IV

Hoefer = Nouvelle biog. générale, Paris, Didot, 1857, t. XIX, col. 528 =

Edme Hilaire Garnier-Deschênes, jurisconsulte et administrateur français, né à Montpellier le 1er mars 1732, mort à Paris le 6 janvier 1812. Destiné à l'état ecclésiastique, il entra fort jeune à l'Oratoire. Il y fut jugé digne de professer la rhétorique dans plusieurs collèges de cet institut. Mais son père ayant perdu sa fortune, il voulut devenir le soutien de sa famille, et, pour y parvenir, il crut devoir embrasser une carrière plus lucrative. Il quitta donc l'Oratoire où il n'avait fait que des vœux simples pour venir à Paris. Il fut reçu dans l'étude d'un notaire et par un travail assidu, il se rendit bientôt familières les connaissances exigées dans son nouvel état. Il fut admis en 1766 dans le corps des notaires de la capitale. Il y acquit une réputation d'honneur et d'habileté, qui fixa sur lui l'attention de Monsieur, frère du roi, qui le choisit pour être directeur général de son trésor. Il devint aussi un des commissaires pour l'administration des domaines vendus au roi par le prince de Conti.

Pendant les orages de la Révolution, il se retira dans une terre qu'il possédait près d'Auxerre. Ce parti ne le sauva pas des persécutions des agents de la Terreur; il fut arrêté comme suspect et jeté dans les prisons de cette ville, où il resta onze mois. Il mit ce temps à profit pour achever un ouvrage qu'il avait entrepris pour l'éducation de ses enfants :

— Traité élémentaire de géographie astronomique, naturelle et politique, qu'il envoya au concours ouvert par un décret de la convention nationale du 9 pluviôse an II pour la composition d'ouvrages destinés à l'instruction publique. Ce traité obtint un des prix proposés et fut imprimé par ordre de la Convention.

Le mérite de l'auteur ne pouvait manquer d'être apprécié par les gouvernements plus réguliers qui succédèrent au régime révolutionnaire.

Après avoir fait partie pendant qqs mois du conseil des 500, auquel l'avait élu en 1799 l'assemblée électorale de Seine et Oise, il fut appelé aux fonctions d'administrateur de l'enregistrement et des domaines. Les lumières, qu'il avait acquises dans cette branche si importante de la fortune publique, éclairèrent dans bien des circonstances la marche de l'administration.

Ses loisirs furent sans cesse remplis par la composition d'un assez grand nombre d'écrits sur le droit, la législation et l'économie rurale. Il s'était aussi adonné à la poésie. On doit à ces exercices en ce genre la transformation en vers français de la Coutume de Paris publiée en 1768 à Paris, chez Sangrain en un petit in 12. Cet espèce de tour de force, qui a été renouvelé de nos jours sur le Code de Napoléon (1811, in 12), fut exécutée d'une manière sérieuse et avec un tel succès que le livre fut réimprimé en 1784 et 1787.

Un autre ouvrage, sur une matière qu'il avait travaillée ex professo, eut un but d'utilité plus marqué : c'est un Traité élémentaire du notariat qui parut en 1807, in 4 et in 8. Il y a joint un Formulaire d'actes in 4 qu'il ne publia qu'en 1812.

Pour achever la revue de tous ses ouvrages, citons les Observations sur le projet de code civil présenté par la Commission instituée à cet effet Paris, an IX (1801) et Recherches sur l'origine du calcul moderne. Paris Didot 1800 in 12

Membre de la société d'agriculture de la Seine, il prit une part active à la discussion du Code rural et enrichit ses mémoires de considérations pleines de justesse, relativement à l'influence que les lois civiles, les usages locaux ...etc, peuvent exercer sur la

prospérité de l'agriculture. Il porta surtout ses vues sur les moyens d'obvier à la dispersion des propriétés rurales dans les mêmes cantons, en ménageant par des transactions particulières les réunions territoriales praticables, objet important, qui éveille aujourd'hui l'attention de tous les agronomes.

Il avait obtenu la légion d'honneur après la publication de son traité du notariat. M. Silvestre a prononcé son éloge dans la séance publique de la Société d'agriculture de la Seine le 25 avril 1813. J. L.

Robinet = Dictionnaire de la Révolution : t. II p. 16.

Edme Hilaire Garnier-Deschênes, notaire et législateur
né à Montpellier (Hérault) le 1 mars 1732 de messire Pierre Garnier-Deschênes, trésorier général de France et de dame Marie Henriette Girard, mariés.
mort à Paris le 5 janvier 1812
fut pourvu le 21 mai 1766 de la charge de notaire au châtelet de Paris
Sous la Révolution il se tint à l'écart pendant la période révolutionnaire, fut déclaré quand même suspect, arrêté et resta en prison pendant onze mois
Le 26 germinal an VII, il fut élu député de Seine et Oise au conseil des 500
et le 4 nivôse an VIII, il entra au corps législatif
ainsi le 10 nivôse de la même année, il fut nommé régisseur de l'enregistrement et des domaines
peu après, il devint trésorier-payeur à Nîmes
et le 24 juillet 1806 receveur-général dans les Pyrénées Orientales

---

Quérard = La France littéraire, Paris, Didot, 1829, t. III. p 266 =

Edme Hilaire Garnier-Deschênes, ancien notaire à Paris, l'un des administrateurs de l'enregistrement et des domaines, membre de la société d'agriculture de la Seine.
Né à Montpellier le 1 mars 1729, mort le 6 janvier 1812.
— la coutume de Paris en vers français (de 8 syllabes) avec le texte à côté, Paris Saugrain 1759 petit in 12.
— Paris, Le Boucher, 1784, in 12.
— 3 édition, sans texte, Paris, Didot jeune 1787 petit in 12.
— Formulaire d'actes à joindre au Traité élémentaire du notariat. Paris, Doublet, 1812, in 4 de 56 pages.
— Observations sur le projet de code civil présenté par la Commission nommée par le gouvernement le 24 thermidor an VIII et publié en l'an IX. Paris, Mme Huzard, Desenne, ete an IX (1801) in 8.
— Recherches sur l'origine du calcul décimal, Paris. F. Didot 1800, in 12.
— Traité élémentaire de géographie astronomique, naturelle et politique. Ouvrage approuvé par la Convention nationale Paris, Bailleul an VI (1798) in 8
— Traité élémentaire du notariat. Paris, de l'imprimerie de la Cie des notaires, 1807. in 8 et in 4
— Divers mémoires d'agriculture, imprimés parmi ceux de la société d'agriculture de Paris

---

On donne comme habitant
autrefois au collège de Juilly
M. Garnier-Deschênes, ancien
oratorien, auteur d'un traité
sur le notariat

1861